



Commission Départementale

Promotion de l'Arbitrage

Procès-Verbal N° 01

Le Président a réuni l'ensemble des membres de la Commission au D.A.F pour 2 raisons le 19/10/2018.

- la 1ère pour les informer du changement d'appellation de la Commission qui devient **la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage. (C.D.P.A.)**

- la 2^{ème} pour convoquer toutes les parties prenantes du Football y compris le Football Féminin pour information à savoir :

Madame la Présidente de la Commission Féminine.

Monsieur le Président de la C.D.A.

Monsieur le Président des Educateurs.

Monsieur le Représentant des Arbitres élu au Comité Directeur.

Monsieur le Représentant du Comité Directeur.

Monsieur le Représentant des Référénts en Arbitrage.

L'Arbitre Féminine.

Toutes les composantes étant présentes :

La nouvelle Commission a été formée suivant les souhaits de la F.F.F.

Objectif : Recrutement des Arbitres Féminines.

La nouvelle Commission décide de programmer une réunion de tous les clubs qui possèdent une équipe féminine pour les informer. Date à définir.

Le président de la C.D.P.A.

Hubert ROUZIES